

## Séance du 9 octobre 2012

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, mardi, le 9 octobre 2012, à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,  
M. Yves Durand,  
Mme Jocelyne Calvé,  
M. Jacques Martin,  
M. André Drouin,

tous conseillers et formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

### **2012-10-129 Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. André Drouin.

### **2012-10-130 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, tel que présenté, sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyée par M. André Drouin.

### **2012-10-131 Approbation des procès-verbaux**

Il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le procès-verbal de la séance du 10 septembre dernier soit approuvé tel que rédigé.

### **Communications du Conseil**

#### **Période de questions**

### **2012-10-132 Installation de nouveaux luminaires**

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que de nouveaux luminaires soient installés au coin de la route 348 et de la rue du Pont ainsi qu'au coin de la route 348 et de la traverse du Portage. Il est aussi résolu que les permissions nécessaires soient demandées, notamment à Hydro Québec ou Bell Canada ainsi qu'à M. Bernard Clément.

### **2012-10-133 Enseigne du parc Claude-Archambault**

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. André Drouin, et résolu que l'on procède à l'installation d'une enseigne pour identifier le parc Claude-Archambault. Il s'agira d'une enseigne de 24 pouces par 36, deux côtés, des ferrures nécessaires et de poteaux de bois teints.

### **Demandes au Conseil**

Les demandes présentées au Conseil par la Fondation des Samares et la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière ne sont pas acceptées. Quant à la demande de M. Jean-Guy Lagacé, le Conseil préfère attendre la fin de la réforme cadastrale sur notre territoire avant de prendre position.

#### **2012-10-134 Avis de motion (véhicules hors route)**

M. Jacques Martin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil il présentera ou fera présenter un règlement modifiant l'article 6.1 du règlement 177-2001-07 intitulé « *Règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux* ».

### **Rapports**

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur le suivi budgétaire ainsi que celui sur les permis émis au cours du mois de septembre.

#### **2012-10-135 Avis de motion (définition du mot Agriculture au règlement de zonage)**

M. Éric Duhamel donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil il présentera ou fera présenter un règlement pour modifier la définition du mot « *Agriculture* » au règlement de zonage (règlement 69-1989-02).

#### **2012-10-136 Premier projet de règlement (agriculture au règlement de zonage)**

Il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le premier projet de règlement visant à modifier la définition du mot « *Agriculture* » au règlement de zonage soit adopté.

La séance de consultation est fixée au lundi, 12 novembre, à 19h30.

#### **2012-10-137 Application du règlement sur le contrôle des animaux**

**CONSIDÉRANT** les dispositions du règlement 188-2002-05 intitulé « Règlement sur le contrôle des animaux »;

**CONSIDÉRANT** qu'à l'adresse civique 1012 chemin de Lanaudière, existe un chenil au sens du règlement précité;

**CONSIDÉRANT** que ce chenil ne respecte pas les dispositions du règlement notamment en ce qui a trait aux distances minimales;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que l'Inspecteur canin, responsable de l'application du règlement sur le contrôle des animaux, prenne les dispositions nécessaires afin que ledit règlement soit respecté.

**2012-10-138      Remerciements à la Commission scolaire**

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le Conseil municipal de Saint-Didace adresse ses remerciements à la Commission scolaire des Samares pour maintenir notre école ouverte ainsi qu'au personnel de l'école Germain-Caron pour son implication auprès des jeunes de notre municipalité.

**2012-10-139      Comptes**

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 149 537.47 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

**Période de questions**

**2012-10-140      Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21h22 sur motion de Mme Jocelyne Calvé.